

SALARIÉ·ES INTÉRIMAIRES ET PERMANENTS,

AVEC LA CNT-SO, FAISONS AVANCER NOS DROITS

EN CONSTRUISANT UN RAPPORT DE FORCE !

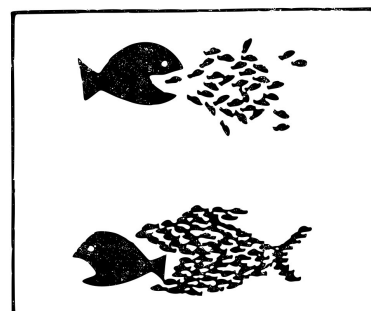


Le 1er tour des élections professionnelles chez Adecco France aura lieu du mercredi 8 janvier 2025 à partir de 9h au mardi 21 janvier 2025 à 9h. Ces élections seront l'occasion pour les salariés intérimaires et permanents de choisir les élus qui les représenteront au CSE (Comité social et économique) pendant 4 ans.

EN VOTANT POUR LES LISTES CNT-SO, VOUS REVENDIQUEZ PLUS DE DROITS, VOUS CONSTRUISEZ UN RAPPORT DE FORCE FAVORABLE !

LE RÔLE DES REPRÉSENTANT·ES DE PROXIMITÉ (RP)

- Tous les mois, les RP présentent les réclamations individuelles et collectives du personnel à l'employeur
- Les RP défendent les salarié·es et font respecter leurs droits
- Les RP aident à résoudre les conflits au sein de l'entreprise
- Les RP sont des salarié·es protégé·es défendant mieux les revendications des salarié·es



LE RÔLE DES ÉLU·ES EN MATIÈRE D'ŒUVRES SOCIALES

- Les RP représentent les intérêts des salarié·es
- La gestion des activités sociales et culturelles du CSE (mariages, naissances, décès, chèques vacances, chèques culture, cinéma, etc.)
 - Les AEP : gestion quotidienne financière et économique du CSE et pour sa bonne marche
 - La formation professionnelle
 - Le suivi du plan de formation

CONTACTS / INFOS : ✉ adecco@cnt-so.org ⓘ [cntsoAdecco](#) 🐦 [AdeccoCntso](#) 🌐 cnt-so.org

☎ RSS CNT-SO : 06 16 79 22 35 (T. Kingue)

☎ Ouahiba - Île-de-France : 07 70 00 91 73

☎ Abdel El Idrissi - Région Grand Est : 06 86 13 03 62

☎ Cédric Virleux - Région Nord : 06 12 38 62 81

SALARIÉS INTÉRIMAIRES ET PERMANENTS :

VOTER POUR LA CNT-SO, C'EST CHOISIR UNE ALTERNATIVE SYNDICALE !



La dispersion des travailleur·euses dans divers endroits parfois inaccessibles, des contrats intérimaires précaires, une faible participation aux élections malgré l'introduction du vote électronique sont les causes principales d'une faible représentation syndicale.

De plus, la structure pyramidale **d'ADECCO**, **l'énorme étendue territoriale des CSE** ne favorisent pas **l'activité syndicale**. **Des droits fondamentaux** comme la représentation, la participation des travailleur·euses aux bénéfices de l'entreprise, le droit électoral, sont constamment entravés.

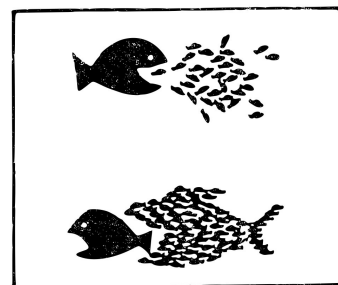
DES RAISONS POUR VOTER POUR LA CNT-SO AUX PROCHAINES ÉLECTIONS !

REVENDEICATIONS/INFORMATION

Nous informerons, écouterons et prendrons les points de vue des syndiqué·es sur la vie de l'entreprise et sur les revendications à défendre. Nous les rapprocherons également de leurs bases professionnelles locales, pour une meilleure activité syndicale.

Dès à présent la CNT-SO vous propose les revendications suivantes :

- des élections distinctes pour les intérimaires et les permanents
- des élections par agence
- majoration à 20 % de la prime de précarité
- paiement des week-ends entre deux missions
- régularisation, sans condition, des travailleuses et travailleurs sans-papiers



OFFENSIVITÉ

Salaires, égalité de traitement seront nos combats. Les conditions de travail dégradantes pour les intérimaires, les charges de travail qui augmentent pour les permanents, toutes ces préoccupations nous permettront d'agir et **revendiquer de meilleures conditions de vie et de travail** au sein d'ADECCO.

DÉFENDRE LES DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX

Assurer aux élu·es et militant·es leur défense juridique afin de les protéger dans leurs droits et leur mission.

La revendication et l'obtention de nouveaux droits passent par une meilleure compréhension du Code du travail et **différentes formations syndicales**, que nous dispenserons à nos élu·es et syndiqué·es

SUR LA VIE EN ENTREPRISE

La gestion des CSE nous impose d'établir un budget des activités sociales et culturelles bénéficiant à tous·tes les salarié·es (intérimaires et permanents).

LA CNT-SO C'EST QUOI ?



CONTACTS / INFOS : ✉ adecco@cnt-so.org

📱 [cntsoAdecco](https://www.cntsoadecco.org)

📺 [AdeccoCntso](https://www.AdeccoCntso.org)

🌐 [cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)

📞 RSS CNT-SO : 06 16 79 22 35 (T. Kingue)

📞 Ouahiba - Île-de-France : 07 70 00 91 73

📞 Abdel El Idrissi - Région Grand Est : 06 86 13 03 62

📞 Cédric Virleux - Région Nord : 06 12 38 62 81